

DÉLIBÉRATION n° **2024-066** de la séance du **17/12/2024**

OBJET : Externalisation de l'infrastructure informatique du Centre de gestion : autorisation de signer le marché

L'an deux mille vingt quatre, le mardi dix-sept décembre à dix heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique s'est réuni à Nantes, sous la présidence de M. Philip SQUELARD, Président.

Nombre de membres en exercice de l'Assemblée : 34. Le quorum est de 17.

Nombre de présents : 14 Nombre de voix : 24

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Philip SQUELARD, Pascal PRAS, Laurent TURQUOIS, Jean-Michel BUF, Karine PAVIZA, Marie-Irène BRIAND-BOUIN, Anne-Marie CORDIER, Philippe JOUNY, Frédéric MILLET, Jean-Pierre POSSOZ, Jacques PRAUD, Yvon LERAT, Emmanuel TERRIEN, Rodolphe AMAILLAND.

ÉTAIENT EXCUSÉS ET ONT DONNÉ POUVOIR :

- › Mme Claire HUGUES avait donné pouvoir à M. Philip SQUELARD,
- › M. Anthony BERTHELOT avait donné pouvoir à M. Pascal PRAS,
- › M. Emmanuel RIVERY avait donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA,
- › M. Jean-Louis MOGAN avait donné pouvoir à M. Frédéric MILLET,
- › M. Nicolas CRIAUD avait donné pouvoir à M. Laurent TURQUOIS,
- › Mme Pascale BRIAND avait donné pouvoir à M. Jean-Michel BUF,
- › M. Claude CAUDAL avait donné pouvoir à M. Philippe JOUNY,
- › M. Driss SAÏD avait donné pouvoir à M. Emmanuel TERRIEN,
- › Mme Aïcha BASSAL avait donné pouvoir à M. Jean-Pierre POSSOZ,
- › M. Christophe JOUIN avait donné pouvoir à M. Jacques PRAUD.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mmes et MM. Xavier BONNET, Edith MARGUIN, Sylvain SCHERER, Alain VEY, Christelle BRAUD, Agnès DUHEM BOURGEOIS, Bernard LEBEAU, Lydie MAHÉ, Barbara NOURRY, Laurent DEJOIE.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Pour la Direction des finances publiques :

Mme Catherine CLANCIER-MICHELET, comptable assignataire et M. Jérémy TESSIER, conseiller aux décideurs locaux.

Pour le Centre de gestion :

Mme Hélène GUILLET, directrice générale des services,
M. Yannick BONNET, directeur délégué Attractivité et proximité et Emploi et dynamiques professionnelles,
Mme Juliette BOYÉ, directrice déléguée Prospective et performance,
Mme Isabelle CONTREMOULIN, directrice déléguée Développement territorial et relations aux publics,
Mme Florence HERBERT, directrice déléguée Expertise et pilotage RH,
Mme Ghislaine LAUNAY, cheffe de service Secrétariat général.

À l'unanimité, Mme Anne-Marie CORDIER a été désignée secrétaire de séance.

Externalisation de l'infrastructure informatique du Centre de gestion : autorisation de signer le marché

EXPOSÉ

Le projet de modernisation du système d'information du Centre de gestion repose sur une stratégie d'externalisation de l'infrastructure informatique. Afin de la mettre en œuvre, un assistant à maîtrise d'ouvrage a été choisi pour nous accompagner dans les études préalables, la passation des marchés et le pilotage des travaux de mise en œuvre.

Dans ce cadre, une consultation a été lancée sous la forme d'une procédure concurrentielle négociée le 5 juillet 2024 pour la fourniture des prestations suivantes :

- Environnement serveur externalisé (IAAS) et services associés
- Fourniture et intégration d'un serveur local
- Services d'infogérance sur l'ensemble du périmètre serveur (hébergé et local)
- Intégration de services Microsoft
- Migration et accompagnement vers la nouvelle infrastructure
- Transfert de compétences, formation des équipes SI

Le marché, d'une durée de quatre ans, prend la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande et à marchés subséquents sans minimum et avec un maximum d'un million d'euros pour les commandes à partir du bordereau des prix unitaires, 100 000 € à partir du catalogue tarifaire et 100 000 € à partir des marchés subséquents. L'estimation budgétaire se porte à 618 000 € TTC sur 4 ans.

A l'issue de la phase candidature, la commission d'appel d'offres réunie le 4 septembre 2024 a sélectionné 5 candidats admis à présenter une offre parmi les 9 candidatures reçues.

Trois offres ont été reçues dans les délais, ont donné lieu à négociation et ont été présentées pour attribution à la commission d'appel d'offres réunie le 5 décembre 2024. L'offre de la société ADISTA a été jugée la plus avantageuse économiquement.

Il est proposé au Conseil d'administration d'autoriser le Président à signer le marché.

DÉLIBÉRÉ

VU le Code de la commande publique, notamment ses articles L.2124-3, R.2124-3 4°, R.2161-12 à R.2161-20 et R.2162-3 ;

VU les procès-verbaux de la commission d'appel d'offres du 4 septembre 2024 et du 5 décembre 2024 ;

Le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique, après en avoir délibéré à l'unanimité par 24 voix pour :

- **Autorise** le Président à signer le marché relatif aux services hébergés, à l'infogérance et à l'intégration de solutions Microsoft attribué à la société ADISTA, ainsi que les actes y afférents, pour une durée de quatre ans.

Pour extrait conforme,
Le Président,


Philip SQUELARD

